

La réglementation du 1^{er} juin au 30 septembre 2010 dans les Bouches-du-Rhône

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. En fonction des conditions météorologiques le niveau de danger «feu de forêt» (orange-rouge-noir) est connu au plus tard à 18h00 pour le lendemain.

Lust auf einen Spaziergang im Departement Bouches-du-Rhône?

Im Sommer sind Naturgebiete erhöhten Brandgefahren ausgesetzt. Zum Schutz der Spaziergänger und der Natur werden daher vom 1. Juni bis 30. September die Zugangsbedingungen zu den Waldgebieten nach der jeweiligen Wetterlage geregelt. Bevor Sie also zu Ihrem gewünschten Spaziergang aufbrechen, rufen Sie bitte unter Tel. 0811 20 13 13 an. Hier erfahren Sie täglich, ob das Gebiet, in dem Sie spazieren gehen möchten, den ganzen Tag über frei zugänglich ist, ob es nur morgens geöffnet oder den ganzen Tag über gesperrt ist.

Der Informationsdienst ist in französischer und in englischer Sprache verfügbar.

Feel like a walk in Bouches-du-Rhône?

In summer, the countryside is more at risk from fire so, to protect walkers and beauty spots, access to forested areas is regulated depending on weather conditions from 1st June to 30th September. You may "feel like a walk" but phone 0811 20 13 13 before you set out. Every day, you can find out whether the place in which you want

to walk is accessible all day, open in the morning only or completely closed.

The information on the voice server is available in French and English.

Niveau de danger «feu de forêt»

Forest Fire danger levels
«Waldbrand»-Gefahrenstufen
Livelli di pericolo «incendio forestale»

Vous pouvez vous balader toute la journée.
You can walk in the forest at any time of day.
Sie können den ganzen Tag über spazieren gehen.
L'accesso è consentito durante tutto il giorno.

Vous pouvez vous promener entre 6h00 et 11h00 le matin.
You can walk between 6 a.m. and 11 a.m.
Sie können morgens zwischen 6.00 und 11.00 Uhr spazieren gehen.
L'accesso è consentito la mattina, dalle ore 6:00 alle ore 11:00.

La promenade, la circulation et le stationnement de véhicules sont interdits toute la journée.
Walking, driving and vehicle parking is prohibited throughout the day.
Spaziergänge, der Verkehr und das Parken von Fahrzeugen sind den ganzen Tag über verboten.
Le escursioni, la circolazione e la sosta dei veicoli sono vietate durante tutto il giorno.

informazioni sui siti che si desidera visitare (accesso libero tutto il giorno, apertura solo la mattina o chiusura completa).

Le informazioni fornite dal server vocale sono disponibili in francese e inglese.

Visite ed escursioni nella regione Bouches-du-Rhône

In estate, gli spazi naturali sono maggiormente esposti ai rischi di incendio. Pertanto, allo scopo di proteggere sia i visitatori che i siti stessi, le possibilità di accesso ai massicci forestali sono regolamentate in funzione delle condizioni meteorologiche dal 1° giugno al 30 settembre. Prima di partire per una visita o un'escursione, si consiglia quindi di chiamare il numero 0811 20 13 13. Ogni giorno, è possibile ricevere

Protéger les espaces et les promeneurs, c'est tout naturel

La fragilité des massifs forestiers des Bouches-du-Rhône durant l'été est en partie liée au climat chaud et sec de nos régions. Le visiteur ne peut qu'apprécier la générosité du soleil et adapter sa pratique de la randonnée aux conditions du terrain. Pour profiter durablement des sites remarquables du département, respectons les règles et adoptons le bon comportement.

Tous partenaires pour un tourisme durable :

Le 0811 20 13 13* est un n° d'appel unique pour tout le département, proposé par le Conseil Général 13 - Direction de l'Environnement et le Comité Départemental du Tourisme 13 en partenariat avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône - Direction Départementale de la Protection de la Population, la Direction Départementale du Territoire et de la Mer, l'Entente Interdépartementale, l'Institut pour la forêt méditerranéenne, l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts 13 et les gestionnaires des espaces naturels : Office National des Forêts, GIP des Calanques de Marseille à Cassis, Grand Site Sainte-Victoire, Parc naturel régional des Alpilles, Communauté d'Agglomération Agglopolé Provence, Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix-en-Provence, Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Etoile, SAN Ouest Provence, Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux du Massif de Garlaban, Syndicat Mixte du Massif des Roques, Syndicat Mixte du Massif Forestier de la Chaîne des Côtes et de la Trévaresse, Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation du Massif de Pont de Rhaud, Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation du Massif de l'Etoile.



13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 13 84 13 - Fax : 04 91 33 01 82
www.visitprovence.com



> Accès aux massifs • été 2010

Toute l'information pour votre sécurité au :
Accessing forests in summer, all information on :

0811 20 13 13*

Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe/ cost of a local call from a land line



Envie de balade ?



Envie de balade dans les Bouches-du-Rhône ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès aux massifs est parfois restreint ou fermé, en fonction des conditions météo.

Avant de suivre vos «envies de balade», appelez le 0811 20 13 13*. Chaque jour, vous pourrez savoir si le site où vous souhaitez vous promener est d'accès libre toute la journée, ouvert uniquement le matin, ou bien complètement fermé.

Le 0811 20 13 13*, un bon moyen d'organiser ses sorties rando durant l'été

Choisir son site de balade, choisir le bon moment, c'est possible grâce au serveur vocal 0811 20 13 13*.

Si l'itinéraire que vous avez prévu est fermé du fait des conditions météo, vous pouvez peut-être maintenir votre balade en changeant de massif, avec autant de plaisir à partager.

Si vous êtes en vacances, vous pouvez aussi décaler le projet d'ascension des crêtes qui vous fait envie en attendant une journée moins chaude. Si vous êtes matinal, ce sera encore plus facile... Pour tout cela le 0811 20 13 13* est à votre service.

*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe



Comment ça marche ?

Le serveur vocal est actualisé quotidiennement au plus tard à 18h00 pour le lendemain.

Quand vous composez le 0811 20 13 13*, vous précisez le massif forestier qui vous intéresse.

Vous trouverez sur la carte ci-contre les espaces concernés avec la numérotation correspondante proposée par le serveur. Par exemple pour une balade dans les Calanques, vous taperez la touche 1

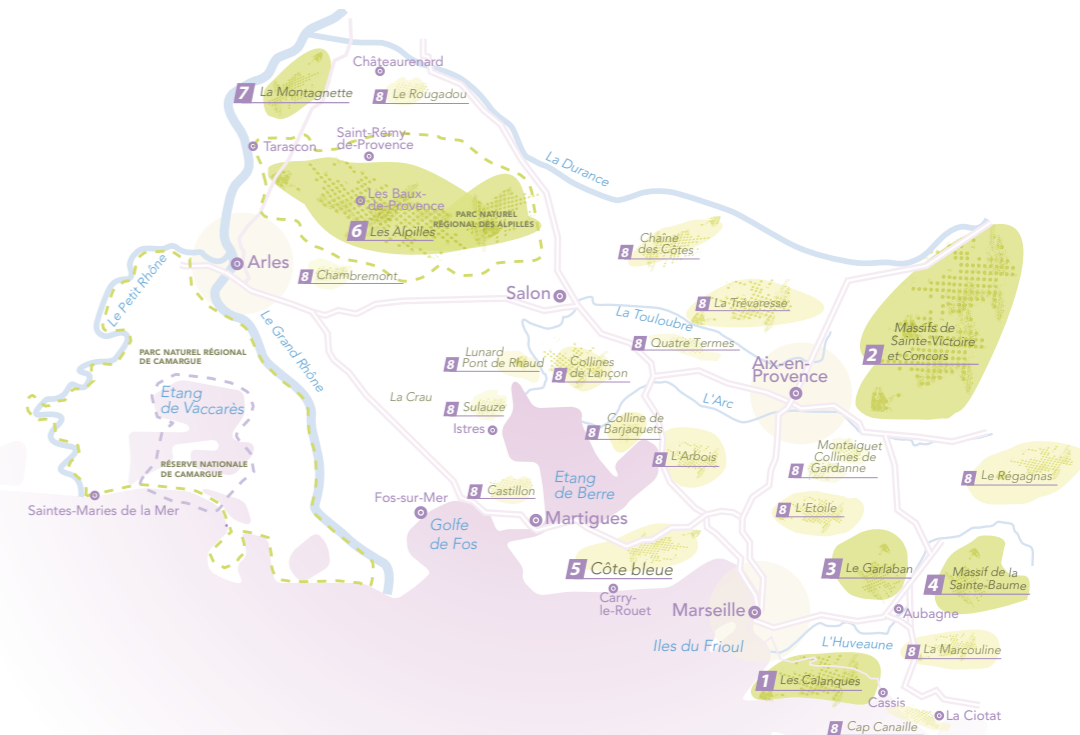
En fonction des conditions météo, vous saurez donc :

- > si vous pouvez vous balader toute la journée
- > si une promenade est possible entre 6h00 et 11h00 le matin
- > si l'accès est interdit toute la journée
- > si d'autres massifs forestiers dans le département bénéficiant de meilleures conditions sont ouverts au public ce jour-là.

Le risque d'incendie est fonction de la température, des précipitations, de la force du vent, du taux d'humidité de la végétation et de l'ensoleillement prévus. Il est déterminé par la Préfecture, notamment sur la base des prévisions météorologiques.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Les massifs forestiers des Bouches-du-Rhône Forests of Bouches-du-Rhône



- Pour les massifs principaux taper le numéro correspondant
- Pour les autres massifs taper 8